

Mécatronicien agri-génie civil (H/F)

La mécanique est un univers aux multiples facettes, qui ne comprend pas seulement le montage ou le démontage de pièces, de véhicules ou de machines ; il est bien plus vaste que cela

.....

Si ce domaine t'intéresse et que tu as envie de gérer un parc de machines et d'outils tant de l'agriculture, de la viticulture, de la sylviculture, de l'horticulture que de l'industrie, des entreprises du bâtiment, des travaux publics, du génie civil et de la construction, le métier de mécatronicien agri-génie civil s'offre à toi.

En tant que mécatronicien agri-génie civil, tu seras amené à fabriquer des pièces, à inspecter des machines, à transformer et à modifier des installations hydrauliques, mais aussi à démonter, échanger ou réparer des machines ou des moteurs endommagés ou usés.

Le plus souvent, il s'agira de machines destinées à la culture du sol, à l'ensemencement et à la récolte, au transport, à l'empilement, à l'extraction, à l'affourage et à la traite des vaches ou encore de grues, de matériel de manutention, de machines de terrassement, de machines de préparation de béton, de bétonnières, de pompes à béton et de machines de cachetage de béton. Au niveau des appareils actuels, tant l'hydraulique que l'électrique et l'électronique, la pneumatique et la mécanique jouent un rôle important. Ceci implique qu'en tant que mécatronicien agri-génie civil, tu disposes de connaissances approfondies dans ces domaines techniques. En cas d'urgence, tu devras être capable d'improviser.

Étant donné que la manipulation des appareils modernes exige un savoir technique spécialisé approfondi, tu devras veiller à suivre une formation continue et à régulièrement mettre à jour ce savoir, ceci afin que tu puisses garantir à ton client un service rapide et de qualité.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu devras entretenir le parc de machines et d'outils, situé essentiellement sur le site des entreprises agricoles et des chantiers. Tu effectueras les travaux les plus importants de réparation dans l'atelier. Pour ce faire, des appareils et outils modernes contribueront à faciliter ta tâche au quotidien.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Construire, réparer et entretenir des machines agricoles, viticoles, sylvicoles, horticoles et industrielles de génie civil et du bâtiment ainsi que des pièces détachées, des appareils, des accessoires, des outillages et installations de tous genres s'y rapportant
- + Concevoir, fabriquer, contrôler, entretenir et réparer des appareillages et machines à fonctionnement mécanique, électromécanique, magnétique et électrique.

QUALITÉS ET PROFIL

- + Être précis
- + Disposer d'un sens approfondi de la mécanique et de la technique
- + Avoir une forte capacité de concentration
- + Être habile de tes mains
- + Savoir raisonner avec méthode
- + Avoir une bonne mobilité physique
- + Être insensible à tous genres de graisses et d'huiles
- + Être capable de bien distinguer les couleurs..



FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle).

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) avec le niveau fort en mathématiques ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation), dont 8 modules au moins en mathématiques et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- + se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- + d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 898.93)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 22 août 2019

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 898.93)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)

Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	768.05 €
Après projet intégré intermédiaire:	1223.8 €

